



Compte-rendu de la réunion du 7 novembre 2019

Etaient présents :

J-F. BATALLA, P. BECK, M. BEGEL, O. CHAMBIN, B. CHAMPANET, X. DESMAS, C. DETUNCQ, N. DILE, A. DORY, H. DUTERTRE, N. DUVAL, F. GEORGIN, J. GRAVOULET, M. LEBLANC, C. LELONG, F. MALLY, N. MIQUEY, F. PAGNIEZ, I. PASSAGNE, B. PECH, A. PIRAUX, E. REMONGIN, S. ROUSSELOT, E. SEGUIN, F. THORRE, C. TRIBOUILLARD.

Etaient excusés :

T. AUGIER, M. AULOIS-GRIOT, B. BERTHELOT-LEBLANC, E. BERTOUX, P-H. GODFROY, C. LAUGEL, T. LEFEVRE, H. LEPAGE, D. LE VU, L. LOUIN, A. MULLER, M-H. PAPON, J. PARESYS-BARBIER.

1. Informations du Président :

Xavier Desmas ouvre la réunion avec une introduction sur le DES officine et présentation de M. Antoine Dupuis, CCH.

De nouveaux membres sont accueillis :

- François Thorre : nouveau président de l'association des maîtres de stage de Bretagne
- Isabelle Passagne: Responsable de la PH5 officine, enseignante en toxicologie à Bordeaux.
- Bernard Champanet : pharmacien à Albi, président de l'Association des maîtres de stage de Toulouse.
- Nathalie Dile : présidente de l'association des maîtres de stage d'Angers
- Nathalie Miquey: Pharmacien à Valence, nouvelle présidente de l'association des maîtres de stage de Grenoble.

2. Approbation des comptes-rendus des réunions du 18 septembre 2019 et du 17 octobre 2019:

Les 2 compte-rendus seront approuvés lors de la prochaine réunion du Collège.

3. Organisation des commissions d'agrément des terrains de stage pour les internes (Antoine Dupuis)

Le DES est sous la responsabilité d'un coordonnateur nommé par la Faculté. Il est enseignant et praticien. 2 commissions organisent les DES avec des missions distinctes.

Commission de suivi pédagogique de l'UFR

- Oriente le contenu des stages
- Valide le DES

Pour le DES officine :

Ce sera aussi cette commission qui validera le DES.

Il y aura des missions pour les maîtres de stage.

Commission composée de pharmaciens, enseignants et étudiants.

- Commission de l'ARS

Elle a 2 objectifs :

- Agrément des terrains de stage :

L'agrément est donné pour une structure. L'agrément est partagé avec les membres de l'équipe. Le responsable de la structure est le maître de stage.

Pour le DES officine : Selon ce schéma, l'agrément serait donné pour l'officine (titulaire + équipe). Les compétences des maîtres de stage seront prises en compte.

- Adéquation des lieux de stage et des stagiaires (répartition)

Les internes sont répartis sur le territoire selon les besoins et leur profil

Pour le DES officine : Si ce principe est retenu, l'étudiant ne choisira pas toujours l'officine ou il fera son stage.

Coordonnateur du DES de la faculté siègera dans toutes les commissions qui seront sans doute par faculté.

Le Collège des maîtres de stage sera aussi important pour la prise des décisions.

Il n'y aura qu'un agrément par officine quel que soit le niveau des stagiaires.

4. DES pharmacie officinale :

A l'origine, ce DES a été envisagé avec une forte demande des étudiants.

L'organisation est actée au niveau de l'année :

- Phase socle : 2 mois d'enseignement + 3 mois de stage en officine.
- Phase approfondissement : 1 mois d'enseignement + 4 mois de stage en officine.
- Phase consolidation : 2 mois en stage en officine ou autre terrain

Question du financement : se dessine la piste de l'apprentissage. Le pharmacien d'officine financera au titre de l'apprentissage les 12 mois de l'étudiant avec l'aide des Régions.

5. Préparation de l'Assemblée Générale du 22 janvier 2020 :

L'Assemblée générale est élective.

Nous allons envoyer un document de candidature. N'hésitez pas à faire part des remarques et candidatures éventuelles.

6. Présentation de pharmareco (Julien Gravoulet)

Lien vers la présentation en ligne PREZI de

PharmaReco : <https://prezi.com/view/uWV3o4swPOmYo27ZNWgT/>

[PharmaReco](#) est un outil d'aide à la décision pour la prise en charge pharmaceutique.

Il a été mis en place par l'URPS Grand Est.

Le pharmacien d'officine a besoin d'un outil simple, actualisé, adapté, visuel pour gagner du temps, concernant les prescriptions et les demandes spontanées, en accord avec les Bonnes Pratiques de Dispensation.

Qu'est ce qui existe déjà ?

Vidal Reco

Sites de l'HAS et l'ANSM

Institutions travaillant sur la Qualité

[Cismef](#)

[Thériaque](#)

[CVAO](#)

[Pharmareco](#) est un site internet comportant des recommandations sous forme d'arbres décisionnels simples et visuels.

Acteurs : URPS Grand Est et Pierre Fabre pour la diffusion de l'outil.

SAEZAM : société informatique.

Ressources mobilisables : ARS, OMEDIT, SFSPPO, sociétés savantes, étudiants.

Lancé depuis le 12/09 et promotion par Pierre Fabre à partir de janvier 2020.

7. Guide de stage de pratique professionnelle 2020 :

Sandrine Rousselot présente les différentes maquettes préparées par M. Leitner selon les besoins établis par Sandrine et Arthur.

3 colonnes : le plan à gauche, le cœur du texte du chapitre au milieu, les documents de référence à droite

2 maquettes possibles :

- 1 sur un second site satellite du Collège : version qui sera privilégiée, version retenue)
- 1 sur le site actuel du Collège.

Ce site sera adapté aux tablettes et smartphone avec un moteur de recherche.

Il y aura possibilités d'impression par chapitre.

Les fichiers du guide ont été distribués pour relecture en septembre. Peu de corrections ont été renvoyées sur le Drive mais ce sont ces fichiers qui seront mis sur le nouveau site.

8. Prix du Collège 2020 : nouvelle affiche et communication

A la dernière réunion, on avait demandé à l'ANEPPF de faire une nouvelle proposition pour le prix du Collège sur une vidéo.

L'affiche est un peu sombre et donc ce serait bien d'ajouter un peu de couleur (mettre les titres en couleur par exemple, éclaircir le fond, changer la date et mettre le véritable intitulé du Collège) ainsi qu'un lien avec la pharmacie par un caducée.

La communication aura lieu auprès des facultés (doyen et responsables de filière, à actualiser) ainsi qu'aux associations de maîtres de stage.

La vidéo devra être déposée au 14 juillet 2020.

Le règlement doit être revu rapidement.

9. Questions diverses :

- **Communication sur les métiers de pharmacien :**

Dossier confié à la section D pour agir sur les collégiens et lycéens.

Inciter les nouveaux étudiants pour choisir la filière pharmacie.

Prochaine réunion : le 13 novembre.

- **Référentiel des Maîtres de stage :**

Présentation de Julien Gravoulet.

Le travail se poursuit avec les membres du groupe de travail et Julien a harmonisé le document pendant l'été.

Frappage pour la relecture du texte.

Le travail sera présenté à l'AG.

- **Groupe Qualité :**

Le référentiel est terminé par le groupe de travail. Il doit être validé par le Haut Comité.

Le groupe de travail va préparer un kit de démarrage.

Tout doit être finalisé pour la fin d'année afin d'être présenté aux pharmaciens.

Il y aura peut-être un point à la Journée de l'Ordre.

Il va falloir que l'on corrèle la maîtrise de stage avec un engagement dans la démarche qualité et voir comment on peut inscrire cela pour la demande d'agrément.

- **Prix du Collège 2020 :**

En 2018, 3 vidéos ont été postées sur le site mais le Collège a décidé de ne pas attribuer un prix de thèse car il n'y avait pas de consensus au niveau du jury.

On relance ce prix en actualisant l'affiche, le règlement et en diffusant l'information aux doyens des UFR, aux responsables des filières officine et aux présidents d'association régionales.

- **Point questionnaire agrément :**

En attente du positionnement du CCA par rapport à l'agrément des maîtres de stage

- **Vaccination :**

Le CESPARM vient de publier [un document professionnel sur la vaccination à l'officine](#) (arbre décisionnel, registre des vaccination, ...).

Une affiche déontologique permettant de signaler que la pharmacie vaccine peut également être téléchargée ou commandée

10.Point agenda :

- **22 janvier 2020** : Assemblée Générale.